

RÉSUMÉS

*Théories sémantiques
et modélisation*

**Nicholas ASHER, Michel AURNAGUE, Myriam BRAS,
Pierre SABLAYROLLES, Laure VIEU**

De l'espace-temps dans l'analyse du discours

11-62

Cet article décrit une approche dynamique de l'interprétation du discours qui s'intéresse plus particulièrement au calcul de la structure spatio-temporelle des textes. Le cadre théorique choisi est la Théorie des Représentations Discursives Structurées, une extension de la DRT qui rend compte à la fois de la sémantique et de la pragmatique du discours. On montre que plusieurs composants sont nécessaires au processus d'interprétation. Ces composants modélisent des informations sur : la structure (rhétorique) des discours, la sémantique grammaticale, la sémantique lexicale, l'ontologie de l'espace-temps et la connaissance extra-linguistique sur le monde. Afin d'illustrer cette approche, des textes décrivant des trajectoires en français sont analysés et leurs représentations (dénommées SDRS, pour structures de représentation du discours segmentées, en anglais) sont construites.

Arie MOLENDIJK, Co VET

Interprétation, référence et cohésion

63-87

Après avoir passé en revue les théories élaborées récemment par Kamp, Lascarides et Asher, parmi d'autres, pour interpréter les relations temporelles entre les procès rapportés par un discours, nous nous attachons à résoudre certaines classes de contre-exemples. Une partie des problèmes peut être résolue en admettant que certains types de procès présupposent l'existence d'états discursifs qui ne sont pas explicitement mentionnés dans le texte, mais avec lesquels un procès rapporté plus tard dans le discours peut être mis en rapport. Nous sommes cependant contraints d'admettre qu'il est impossible d'éviter complètement le recours aux relations rhétoriques entre les phrases et, par conséquent, aux connaissances du monde, tout en montrant qu'en dernière analyse la nature des relations temporelles (simultanéité globale/inclusion propre) est déterminée par le temps verbal (l'imparfait et le passé simple, par exemple).

Peter STOCKINGER

*Négocier, accepter et référer :
éléments d'une théorie sémantique contractuelle*

117-159

Dans cet article, la notion d'*acceptation* (autrement dit le fait qu'un acteur x accepte une proposition p) est définie comme un acte qui présuppose non seulement que l'acteur x connaît la proposition p mais encore qu'il la préfère à une autre proposition q . Connaître une proposition p ne suffit pas pour l'accepter. Accepter une proposition p signifie plutôt que l'acteur x considère celle-ci (plus ou moins) comme une bonne proposition, c'est-à-dire comme une proposition (plus ou moins) appropriée ou *du moins préférable* à une autre proposition q . Le problème central traité à partir de cette notion d'acceptation est celui de la *dimension dite conventionnelle* du langage où "conventionnel" n'est pas entendu dans un sens restrictif, ou stipulatif, mais renvoie au contraire à ce qu'on appelle des connaissances communes, des "visions" partagées plus ou moins collectivement par une communauté d'acteurs. La description et l'explication de cette dimension repose sur l'*hypothèse contractuelle* qui, d'une manière générale, affirme que les acteurs négocient, sur la base de standards (de connaissance) déjà existants, des (nouveaux) standards auxquels ils recourent pour traiter une situation de référence r ou pour réviser un standard donné.

Henriëtte de SWART

Contraintes aspectuelles et réinterprétation contextuelle

89-115

Dans cet article, est développée une analyse compositionnelle du temps et de l'aspect en français au moyen d'une distinction entre opérateurs temporels, opérateurs aspectuels et description d'éventualité. Sont interprétés les opérateurs aspectuels comme le Parfait et les adverbes de durée comme des modificateurs de descriptions d'éventualités. Les adverbes introduits par *en* et *pendant* sont sujets à des restrictions aspectuelles. Si la description d'éventualité n'est pas du type sélectionné par l'adverbe, un processus de réinterprétation contextuelle permet de conserver l'acceptabilité de la phrase. Le Passé Simple et l'Imparfait sont interprétés comme des opérateurs temporels du passé, sensibles à la nature aspectuelle de la description : le Passé Simple opère uniquement sur des événements, tandis que l'Imparfait se limite aux états. De nouveau, un processus de réinterprétation contextuelle entre en jeu lorsque la description d'éventualité ne satisfait pas aux contraintes aspectuelles du temps verbal.

ABSTRACTS

*Semantic Theories
and Formalization*

**Nicholas ASHER, Michel AURNAGUE, Myriam BRAS,
Pierre SABLAYROLLES, Laure VIEU**

Space, Time, and Discourse

11-62

This paper describes a dynamic approach to discourse interpretation that focusses on computing the spatio-temporal structure of texts. The theoretical framework is Segmented Discourse Representation Theory, an extension of DRT which accounts for both discourse semantics and pragmatics. It is shown that several components are necessary in the interpretation process. These components model information about : discourse (rhetorical) structure, grammatical semantics, lexical semantics, space-time ontology, and extra-linguistic background knowledge. To illustrate the approach, texts describing trajectories in French are analyzed and their Segmented Discourse Representation Structures are built.

Arie MOLENDIJK, Co VET

Interpretation, reference, and cohesion

63-87

In this paper we first discuss the theories put forward by Kamp, Lascarides and Asher, among others, for the interpretation of the temporal relations between the eventualities reported by a discourse. Next we will try to solve certain classes of counterexamples. It is shown that part of the problems can be resolved if it is admitted that certain event types presuppose states that are not overtly mentioned in the text, but which can nevertheless serve as antecedents for a state introduced into the discourse by a subsequent sentence. We have to admit, however, that it is not possible to avoid making use of rhetoric relations between the clauses and, consequently, of world knowledge, but it is also shown that, in the final analysis, the nature of the temporal relations (global simultaneity/proper inclusion) is determined by the tenses (the imperfective past and the simple past of French, for example).

Peter STOCKINGER

*Negotiating, Accepting, and Referring :
Elements of a Contractualist Theory of Semantics*

117-159

In this article an interpretation of the notion of *acceptance* as the assertion of some proposition *p* by an actor who *not only knows p* but also *prefers it* with respect to some other proposition *q* is given. To know *p* is not for an actor a sufficient reason to accept it, but it must be *a good or an appropriate proposition* for him — or at least it must be a preferable one to other alternative propositions. The central problem we deal with is what is called the *conventional dimension* of language, where “conventional” should not be understood in a restrictive or in a stipulative sense but in a more general one. It concerns the fact that people partially share “visions” that enable them to coordinate their actions when such an effort is required, and discuss these situations by means of verbal and non-verbal (for instance, visual) signs. We argue that the description and the explanation of this dimension could be based on the so-called *contractual hypothesis* which in short states that people negotiate (knowledge) *standards* or *common “views”* to which they *refer*, in order to deal with a situation of reference *r* or to revise a given standard and to (partially) substitute it for another one by means of which they “view” in a (more or less sensibly) different perspective of the same situation *r*.

Henriëtte de SWART

Aspectual constraints and contextual reinterpretation

89-115

In this paper, I develop a compositional analysis of tense and aspect in French. I distinguish between temporal operators, aspectual operators and eventuality descriptions. Aspectual operators like the Perfect and durative time adverbials are interpreted as eventuality description modifiers.

Adverbs introduced by *en* (“in”) and *pendant* (“for”) are subject to aspectual selection restrictions. If the eventuality description is not of the aspectual type required, a contextually governed process of reinterpretation can save the acceptability of the sentence. I interpret the Passé Simple and the Imparfait as past tense operators, which are sensitive to the aspectual character of the description : the Passé Simple only applies to events, the Imparfait is limited to states. Again, a contextually governed process of reinterpretation comes into play when the eventuality description does not satisfy the aspectual constraints on the tense operator.